

INTERVENTION DU SYNDICAT CFDT

Métallurgie Drôme Ardèche

CONGRES CONFEDERAL DE BORDEAUX 2026

Cher(e)s camarades,

Après notre problème de panne de voiture dans un coin complètement perdu de la France et des trains invisibles, après avoir laissé notre chat noir sur le bord de la route, nous sommes enfin arrivés dans une ville un peu très chaude, mais une belle ville accueillante.

Avant d'intervenir sur le rapport d'activité, notre Syndicat considère que d'intervenir dans un congrès est important, notre intervention se veut constructive et critique, et doit nous permettre de nous projeter dans l'avenir.

Le périmètre de notre syndicat, c'est la Drôme Ardèche qui se situe en région AURA, le taux de chômage est important sur les 2 départements et nous faisons partis des plus mauvais élèves de la Région.

Pour la Drôme, l'activité ce n'est pas que le nougat, pour le champ de notre syndicat c'est aussi de l'industrie comme le nucléaire, des entreprises sous traitantes de l'aéronautique, entreprises sous traitantes du secteur cuir qui ne vont pas au mieux et pour l'Ardèche et bien d'autres ce ne sont pas que les marrons et les chansons de Jean FERRAT, c'est aussi de l'industrie, les industries étant éloignées des gares, nous ne voyons pas grand monde s'intéresser à nos entreprises de l'Ardèche.

Sur le rassemblement national et autre partis d'extrêmes droites

La Drôme est l'un des départements où le vote en faveur du Rassemblement National est relativement élevé. Lors des législatives de 2024, le RN a conservé ou gagné plusieurs positions dans le département, et diverses analyses locales soulignent une implantation durable des réseaux et élus de droite radicale ou d'extrême droite dans certaines zones de la Drôme.

Lors des dernières élections municipales nous avons eu le droit, une nouvelle fois à une adhérente élue CSE CFDT, sur une liste RN, nous avons mis en place une procédure d'exclusion, mais l'adhérente a préféré démissionner, mais l'adhérente n'a toujours pas compris pourquoi être au RN et à la CFDT c'est incompatible, pour nous Syndicat CFDT Métallurgie Drôme Ardèche il est important de rappeler dès l'adhésion, nos positions à l'adhérent sur l'incompatibilité d'être à la CFDT et au rassemblement national.

Sur le périmètre des CSE

Le syndicat CFDT métallurgie Drôme-Ardèche souhaite attirer l'attention de la confédération sur la possibilité donnée par le législateur à une décision unilatérale de l'employeur (DUE) pour structurer le dialogue social via la notion d'établissement distinct. Il nous paraît illogique voire déloyal que cette structuration puisse être faite hors d'un accord majoritaire qui reste un compromis respectant le dialogue social. La décision unilatérale est alors un moyen pour l'employeur de faire des économies en nombre d'élus, nombre de réunions, ce qui complique le travail de proximité des élus, des mandatés et des sections et par conséquent des syndicats dans les régions, et quand on voit le périmètre de certains CSE qui arrive à avoir un périmètre national, il ne faut pas s'étonner des désengagements de nos militants, il ne faut pas non plus oublier la

fatigue militante, c'est pour cela qu'il faut continuer à nous battre pour instaurer un véritable dialogue social dans nos entreprises.

Sur l'augmentation de la cotisation

Passé de 0,75 % à 0,95 % a fait débat dans notre syndicat, nous comprenons que nous devons avoir une meilleure autonomie.

L'augmentation envisagée est d'environ 24 %, les augmentations générales dans les entreprises sont entre 0 et 3 % sur notre champ territorial, comme l'a demandé un de nos délégué syndical, dans l'une de nos réunions, sa question : qui a obtenu 24 % d'augmentation ?

Personne n'a levé la main.

Je pose la question aujourd'hui au congrès, qui a obtenu 24 % d'augmentation ?

La dernière démission pour notre syndicat le motif « merci à la CFDT mais je ne peux plus assurer financièrement, merci d'accuser réception de ma démission »

Nous voyons lors des transferts d'adhérents des cotisations à 5 € pour des personnes à temps plein, soyons d'abord tous à 0,75 %.

Si la question est de dire que si le RN passe, nous allons subir, mais de passer de 0,75 % à 0,95 % ne suffirait pas pour pallier aux manques.

Malgré quelques désaccords nous voterons le rapport d'activité.

Merci de votre écoute

Marc BENISTAND
Secrétaire Général